

Département de l'Indre
Commune de FONTENAY
36150 FONTENAY

2023 - 0001

☎ : 02.54.49.73.93
Fax : 09.70.63.30.90
E mail :mairie-fontenay@wanadoo.fr

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 13 mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de FONTENAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme GAULTIER Élisabeth, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 6
Présents : 6
Votants : 6

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 mars 2023

Présents : MM/GAULTIER Élisabeth, LABLANCHE Francis CHAUFFETEAU Francis, DEBEURET Marie Laure, DUFOUR Patricia, CHAUVEAU Hubert.

Absent : 0

Secrétaire. DUFOUR Patricia

AVIS SUR LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE BRION PAR LA SOCIETE PE DE BRION

VU l'Arrêté Préfectoral N° 36-2023-02-06-00002 du 6 février portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présenté par la société PE de BRION pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de cinq aérogénérateurs et de deux postes de livraison électrique sur la commune de BRION,

Considérant que conformément à l'article R. 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal doit faire connaître son avis au plus tard dans les 15 jours suivant jours le clôture de l'enquête soit au plus tard le 26 avril 2023. Madame la Maire informe le conseil municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis sur ce projet et leurs rappelle qu'ils ont reçu par mail, en amont de la réunion, le lien afin de consulter le dossier,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

5 voix contre
1 voix pour

Emet un **avis défavorable** sur ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

La secrétaire
Patricia DUFOUR

Le Maire
Elisabeth GAULTIER

Certifié exécutoire
Publié ou notifié
Le 15/03/2023

